

**EXISTE-T-IL UN « ESPACE IDENTITAIRE  
ACADIEN EN FRANCE » ?  
APERÇU DE LA CONSTRUCTION DISCURSIVE  
D'UNE IDENTITÉ ACADIENNE DIASPORIQUE**

---

ISABELLE LEBLANC

**Abstract**

This article examines the construction of meaning around the notion of 'acadian' in France. Acadians are francophone Canadians who do not share the same identity construction as French speakers in Québec. Acadians are ethnically linked to France because of the colonial process where French people crossed the Atlantic to establish settlements in North America. The history of Acadians involves their colonial abandonment by France followed by a forced Deportation by the British forces in 1755. This collective experience distinguishes their history from other Francophones within Canada. The relationship between Acadians and their identity construction within and outside of France is one that is complex. This article examines how France acknowledges its shared past with Acadians and how Acadians represent France in their own identity discourse.

*Nos arrière-petits-enfants s'y croiseront [en France] en grand nombre avec ceux venus d'Amérique, et tous sauront qu'ils sont issus d'une même race, qu'ils ont les mêmes racines. Ils parleront la même langue – et par-dessus ce passé commun, ils se reconnaîtront et se tendront la main.*

Jeanne Ducluzeau

*Tu dois savoir que les Acadiens sont différents de nous. Venus de l'étranger, ils restent étrangers ; ils ont fréquenté les sauvages du Canada à qui ils ont emprunté des coutumes et des usages qui ne sont pas les nôtres ; ils parlent notre langue avec des intonations qui ne sont pas d'ici.*

Mathieu Quéménéur

## Introduction

L'identité est une notion polysémique et existentielle qui se matérialise dans nos sociétés à partir de la relation entretenue par chaque individu avec soi-même en plus des relations tissées par cet individu avec une ou des communautés (Ferret, 1998). Il existe plusieurs interprétations philosophiques différentes quant aux sens multiples à attribuer au terme « identité », mais ce qui nous intéresse dans ce travail est d'examiner l'identité acadienne telle qu'elle se construit en France tout en observant le recouplement entre langue et identité (Loubier, 2008).

Depuis l'époque coloniale jusqu'à aujourd'hui, il est bien évident que la langue française est un trait identitaire partagé par les Acadiens et les Français, mais

il faut se garder de confondre, ou de fondre, ces deux réalités sociales que sont la langue et la culture. Un même système linguistique ne fait pas nécessairement référence à une même culture. Cela est si vrai que les variétés d'une même langue (ex. : français de France, français d'Afrique et français du Québec) se réfèrent à des systèmes de représentations et à des contenus culturels très différents (Loubier, 2008 : p. 68).

C'est ainsi que l'identité acadienne et les caractéristiques du français parlé en Acadie ne peuvent pas être assimilées à la culture française de manière homogène, car l'expérience acadienne et ses expressions culturelles dépendent d'un système de représentations qui reflète la réalité entourant la vie en tant que minoritaire francophone au Canada, notamment à travers ses nombreux défis sociolinguistiques liés au contexte de domination anglaise sur le plan démographique et linguistique. Ce faisant, le rapport à la langue française et les représentations linguistiques qui s'ensuivent ne peuvent pas être les mêmes en Acadie qu'en France.

En partant d'une lecture critique d'un ouvrage collectif dirigé par André Magord (2010) dans lequel Bernard Chérubini propose un regard anthropologique de l'« espace identitaire acadien en France » pour interroger « où commence et où s'arrête cette Acadie française au sens de diaspora acadienne » (Chérubini, 2010 : p. 177) en lien avec la « terre de l'ancêtre qui a donné le patronyme du premier pionnier identifié comme étant le fondateur d'une famille souche » (Chérubini, 2010 : p. 176), nous chercherons à creuser le sens même d'identité acadienne au sein de cet espace. La France fait souvent l'objet d'un culte lié à l'ascendance des origines acadiennes, mais cette origine commune ne veut pas pour autant dire qu'une identité commune est partagée. Afin de problématiser la notion « d'identité » nous nous intéresserons à la transformation identitaire qui marque le passage du Français à l'Acadien et qui fait que cette recherche s'inscrit dans une démarche qui cherche à mettre en valeur comment l'identité est définie et comprise à travers

différentes positions discursives (Lin, 2007). Ainsi, le fait de parler d'un « espace identitaire acadien en France » renvoie à la construction d'un discours sur ce qui est et qui n'est pas « acadien » dans une perspective française et nous chercherons à examiner ce que cela veut dire.

Notre première partie sera donc consacrée au survol historique permettant de mieux cerner la construction discursive de l'Acadie à partir de l'expérience coloniale française. Ensuite, nous passerons à une réflexion sur l'affirmation identitaire acadienne en confrontant la notion de la diaspora à celle de territoire dans un contexte de renaissance identitaire. Enfin, nous ferons un bilan de ce que signifie un « espace identitaire acadien en France » pour voir si cet espace cherche à articuler la singularité acadienne par rapport à l'identité française ou si ces frontières identitaires demeurent floues. La France, pays où les origines, la langue et l'histoire sont partagées avec l'Acadie font de ce pays une référence incontournable dans toute compréhension du développement de l'identité sociolinguistique acadienne, sans pour autant que ce pays soit le seul à avoir façonné cette identité.

## **I. La France en Acadie**

### **1.1 La « mise au monde » de l'Acadie par la France**

Il est vrai, comme l'a dit le général de Gaulle quand il était de passage au Canada dans les années 1960, que la France a en quelque sorte « mis au monde » l'Acadie de par sa découverte géographique et par l'effort de colonisation. Cependant, il ne faut pas pour autant oublier que le traité d'Utrecht en 1713 marque la perte d'une grande partie de l'Acadie par la France, l'Acadie passant sous la souveraineté anglaise. Ce faisant, l'identité acadienne ne peut pas être comprise qu'à travers l'influence française, car la domination anglaise a aussi contribué à façonner son destin depuis 1713. Cela ne veut pas pour autant dire que la France lui reste étrangère dans la mesure où la langue, la religion et l'histoire lient ces deux peuples. Cela dit, ces points communs participent également à la difficulté de penser l'Acadie en France lors du retour des Acadiens après 1755, car les particularités acadiennes sont souvent masquées en faveur d'une assimilation à l'identité française jusqu'à oublier que l'Acadie, certes francophone, n'est pas pour autant restée française.

La France a accueilli environ 3000 Acadiens à partir de septembre 1758 (dans le contexte de la Déportation) ; il est alors intéressant d'examiner comment s'articulent les différences entre ces rapatriés de la Nouvelle-France et les habitants

français dans le discours. C'est pourquoi nous pensons nécessaire de poser la question : Que signifie le « fait acadien » en France ? Est-ce une référence à la « mise au monde » de l'Acadie par les Français explorateurs ? Est-ce une référence aux Acadiens, c'est-à-dire les rapatriés qui se nomment Acadiens pour revendiquer une appartenance à une communauté distincte liée au territoire nord-américain ? Nous reviendrons à ce questionnement dans la dernière partie de cet article.

Marc Lescarbot publie en 1609 un ouvrage intitulé *Histoire de la Nouvelle-France*, qui a « créé un premier discours sur l'Acadie, voire tracé, pour les générations à venir, les fondements idéologiques mythiques de la colonie naissante » (Bourque : p. 142). Pour Lescarbot, l'Acadie est une sorte de prolongement de la France en outre-mer ce que Stephen Clarke nuance en écrivant que « l'Acadie, parce que américaine, partage avec tous les pays du Nouveau-Monde deux traits fondamentaux : elle est extension de la cité européenne ; elle est produit d'une nouvelle réalité » (1989 : p. 324). La prise en compte de la nouvelle réalité américaine n'est pas toujours mise de l'avant dans le discours sur l'Acadie. Il faudra attendre beaucoup plus longtemps, lors de la prise de conscience nationale acadienne au XIXe siècle, pour que cette nouvelle réalité soit revendiquée comme singularité. Avant cette période, le discours sur l'Acadie s'ancre davantage dans le passé colonial français.

## 1.2 La construction discursive de l'Acadie

La construction discursive du « fait acadien en France » est bel et bien façonnée par une nostalgie d'un passé colonial en Acadie, lieu de la première tentative de colonisation française en Amérique du Nord dont la découverte remonte à 1645 (Mouhot, 2009 : p. 15). Comme le souligne Robert Viau, qui se spécialise sur la littérature française portant sur le thème acadien : « l'Acadie en France ne peut se concevoir que si l'on débute par la France en Acadie » (Viau, 2010 : p. 153), car les représentations françaises sont souvent ancrées dans une vision de l'Acadie comme ancienne colonie avec ses descendants qui ont su conserver la langue française dans un contexte hostile à l'égard de celle-ci. C'est ainsi que la filiation ethnique entre les Acadiens et les Français est souvent rappelée pour parler des liens qui les unissent.

La narration identitaire est également souvent marquée par le temps et l'espace et les échanges symboliques entre la France et l'Acadie participent à renforcer les liens historiques à une mémoire commune ce qui permet d'unir ces deux peuples dans le discours d'une manière qui est conceptualisée comme étant « naturelle » (Leroux, 2011). C'est presque comme si l'Acadie demeurait rattachée à la France, ne serait-ce que dans l'imaginaire. Autrement dit :

le message est clair : si tu retraces tes origines ancestrales à l'Ouest de la France, peu importe ta filiation nationale actuelle, tu partages un héritage commun qui se caractérise par une expérience coloniale qui prend son sens dans la souffrance. Le colonialisme, dans ce contexte, signifie le partage en commun d'une souffrance collective (Traduction par Isabelle LeBlanc. Voir texte original, Leroux, 2011 : pp. 383–384).

En effet, les Français voient un reflet d'eux-mêmes dans les Acadiens qui sont considérés comme des personnes braves qui ont beaucoup souffert en voulant défendre la langue de la mère patrie et en ne cédant pas à la volonté anglaise de leur faire signer un serment d'allégeance. Aux yeux de la France, les Acadiens furent des sujets loyaux ; dès lors il n'y a pas de motivation nécessaire à creuser les différences culturelles qui, de toute façon, ne changent pas les liens de sang qui les unissent. La volonté de défendre une pureté française originelle de la part des deux peuples fait violence aux transformations sociales propres à l'Acadie.

### 1.3 Pureté de sang et pureté de langue

Dans le discours identitaire en Acadie, la revendication d'une pureté liée à la France est aussi inscrite dans le discours. Pascal Poirier cherche à établir cette pureté en évoquant que « des 67 chefs de famille recensés en Acadie en 1671, un seulement était marié à une *filles du pays* et donc l'Acadie était peuplée de *Français pur-sang* » (tel que cité dans LeBlanc, 2010 : p. 26). Ronnie-Gilles LeBlanc a trouvé qu'environ 10% de la population totale acadienne en 1755 était de descendance mixte, c'est-à-dire qui était issue d'une union entre une personne acadienne et une personne autochtone (LeBlanc, 2010 : p. 26).

L'idéologie de la pureté des origines écarte cette dimension mixte de l'Acadien et cherche à produire ce dernier comme un sujet immuablement français et non pas comme une personne ayant connu « [...] de nombreux processus d'hybridation liés à l'interconnexion globale » (Traduction par Isabelle LeBlanc. Texte original en anglais, voir Leroux. 2011 : p. 387). Selon Cécile Canut, la pureté et l'origine d'une langue sont deux notions indissociables qui connaissent une « instrumentalisation par des discours antérieurs imposés et réappropriés » (tel que cité dans Cerquiglini, 2007 : p. 200). En effet, les écrits portant sur l'expérience acadienne en France touchent principalement aux thèmes de l'origine ethnique, la langue et « l'imitation des sauvages » par les Acadiens (Mouhot, 2009 : p. 226).

Nous pouvons alors constater que certaines représentations de la part des Français quant au mode de vie des « Français d'Amérique » ou « Acadiens », sont associées à la sauvagerie, ce qui peut transparaître dans le discours tenu quant

à une certaine différence associée à cette population. D'ailleurs, Jean-François Mouhot observe que l'ethnonyme « acadien » est surtout utilisé après la Déportation pour désigner ces réfugiés rapatriés en France dont on observe rapidement que les coutumes ne sont pas identiques aux pratiques françaises (Mouhot, 2009 : p. 25). Avant cette période, la dénomination en Nouvelle-France fut davantage celle de « Français neutres », ce qui était aussi le terme favorisé par la France sur le plan diplomatique étant donné leur lutte territoriale avec les Anglais en Amérique du Nord qui ne prit fin qu'en 1763 avec le Traité de Paris qui scella la « suprématie anglaise en Amérique du Nord » (Ali-Khodja, 1990 : p. 25). La différenciation entre les Acadiens et les Français dans le discours identitaire s'est donc faite davantage après la Déportation quand le retour forcé des Acadiens a confronté ces deux peuples ethniquement liés à leurs différences culturelles, malgré des similitudes linguistiques attestées.

En ce qui concerne les caractéristiques linguistiques, Claude Poirier a identifié l'Acadie parmi les trois principaux foyers du français en Amérique du Nord (Boudreau, 2009 : 442) tout en soulignant que « l'acadien est [...] une variété de français différente de celles qu'on trouve aujourd'hui en France et originale à maints égards par rapport au québécois avec lequel il est plus immédiatement apparenté » (Poirier, 1994 : 262).

La différence et l'originalité du français parlé en Acadie sont le plus souvent définies par l'usage d'archaïsmes et le mélange des langues. Annette Boudreau (2009) remarque qu'alors que des valeurs autant positives que négatives peuvent être attribuées à ces traits distinctifs du parler acadien, il y a une tendance qui se dégage qui est celle d'associer une valeur positive à l'usage des archaïsmes (ce qui rattache l'acadien à des formes anciennes retrouvées en France) et d'attribuer une valeur négative au mélange (le *chiac* étant parfois stigmatisé comme variété de français vue l'influence évidente de l'anglais dans les formes utilisées). De plus, les analyses d'articles de presse d'Annette Boudreau (2009) permettent également d'attester que le *chiac* n'est pas un phénomène d'urbanisation qui daterait des années 1930 et 1940, mais que le mélange des langues dans le parler acadien remonterait à bien plus loin dans l'histoire acadienne.

Il faut savoir que les premiers colons venus en France parlaient français et qu'une unité assez homogène de cette variété aurait été conservée jusqu'à la période britannique (1713). Après cette période, la langue française perdure en Acadie, mais elle subit nécessairement des influences et des transferts propres à son espace d'évolution sous la domination anglaise (qui fluctue selon les régions acadiennes). Dans la prochaine section, nous verrons comment la langue est l'un des piliers de la construction identitaire acadienne.

## II. L’Affirmation identitaire acadienne

### 2.1 L’identité collective acadienne

La race, la religion et la langue se présentent comme des traits culturels fondamentaux dans la définition ethnique de l’identité. L’identité acadienne est donc fondée sur la langue française qui est considérée depuis la fin du XIXe siècle comme l’un des piliers, avec la foi catholique, de l’affirmation identitaire d’une « nation » acadienne (Boudreau, 2008 : p. 109). Cela dit, « partout, l’anglais était la langue du pouvoir et de l’argent, et l’espace symbolique lui-même était britannique » (Frenette, 2008 : p. 154). Dans ce contexte, la francité acadienne a continué d’évoluer dans un contexte minoritaire. La prochaine citation tirée d’un ouvrage d’Yves Frenette aborde le rôle joué par la France dans cette nouvelle affirmation identitaire acadienne qui passe par la langue française :

Outre les empreintes laissées par plus de 150 ans de présence coloniale dans le nord-est de l’Amérique, notamment sur le plan linguistique, a-t-elle continué, après 1760, à jouer un rôle dans les élaborations identitaires des descendants des premiers Acadiens et des premiers Canadiens ? La réponse est affirmative. En Acadie, on attribue même en partie la renaissance des dernières décennies du XIXe siècle à l’influence d’Edme Rameau de Saint-Père, dont les livres *La France aux colonies*, paru en 1859, et *Une colonie féodale en Amérique*, publié en 1877, furent avidement lus par les membres de l’élite acadienne, qui mirent en pratique le programme de ‘relèvement national’ proposé par l’historien français. Il faut toutefois préciser que les influences françaises constituèrent rarement des transpositions, elles étaient plutôt des adaptations. [...] L’originalité des francophones du Canada aura été de faire une synthèse à partir d’influences diverses (Frenette, 2008 : p. 157). L’influence française se propagea aussi par l’intermédiaire d’immigrants. Même s’ils n’étaient pas nombreux – environ 150 000 de 1760 à 1980 –, leur apport à la vitalité culturelle des francophonies canadiennes n’en fut pas moins capital, puisqu’ils occupaient une place centrale dans certaines sphères, notamment la religion, l’éducation et les arts (Frenette, 2008 : p. 159).

Nous voyons bien que les Acadiens continuent à se tourner vers la France, mais pas seulement. Dans ce contexte, Joseph Yvon Thériault considère que « l’Acadie est [...] la création, l’invention d’un mouvement social qui se dessine au milieu du XIXe siècle et qui, sur les débris de l’ancienne Acadie française et l’élaboration mythique d’un peuple créera littéralement l’identité acadienne » (tel que cité dans Mouhot, 2009, p. 34). Nous remarquons alors un glissement important de l’Acadie française à une Acadie qui s’approprie davantage de son histoire et de son

attachement à un territoire autre que la France. Ainsi, la construction identitaire acadienne devient indissociable de son vécu en Amérique du Nord.

## 2.2 Le mythe de l'acadianité

Le problème identitaire de l'acadianité n'est donc explicitement posé qu'en 1881, lors de la première convention nationale des Acadiens à Memramcook. Avec l'organisation de cette convention nationale, la collectivité acadienne cherche à fonder un projet social à long terme et c'est ainsi que s'élabore un discours identitaire qui est « lui-même fondé sur la langue, la religion, l'origine, les traditions et les coutumes du peuple acadien et surtout, sur son histoire qu'on dit unique » (Bourque, 2010, p. 48).

Cependant, il y a plusieurs ambiguïtés en ce qui concerne l'appartenance acadienne, notamment avec le discours national souvent construit par une élite acadienne qui cherche à « masquer les contradictions internes d'ordre social et régional » (Vernex, 1979 : p. 134). C'est ainsi que

le sentiment d'appartenance acadien est vécu de façon contradictoire selon l'origine sociale et géographique des individus. Pour les uns l'Acadie est une origine, pour les autres c'est un projet de pays, pour la plupart c'est un concept flou sans assise territoriale profondément ressentie (Vernex, 1979 : p. 136).

Michel Roy a publié un essai en 1978 intitulé *L'Acadie perdue* dans lequel il cherche à déconstruire le concept d'acadianité (Bourque, 2010), dans un effort de montrer les failles dans l'interprétation historiographique du passé acadien, étant donné que « les Acadiens ne furent pas déportés sur le motif d'une problématique d'acadianité, mais comme population dont le destin ne pouvait pas se dissocier de la démarche coloniale française » (cité dans Bourque, 2010 : p. 152). De plus, Roy poursuit sa déconstruction du passé acadien en avançant que la renaissance acadienne n'est pas possible sans un rapprochement avec le Québec. Il existe donc au sein de l'Acadie des partisans pour une identité francophone canadienne, mais pas strictement acadienne.

D'un autre côté, la mémoire collective acadienne est toujours marquée par « l'impératif de la survivance face à un environnement anglophone peu tolérant, voire franchement hostile, et par une idéologie nationale fondant une identité sur le culte de l'ascendance (l'origine) et sur la mission divine de la défense de la foi catholique et de la langue française » (Vernex, 1979 : p. 125). La France demeure alors présente à travers la culture des origines, cependant, le nationalisme

constitue l'idéologie dominante qui caractérise la renaissance acadienne, étant donné que :

L'existence précaire de l'ethnie et la faiblesse réelle de son élite faisaient en sorte que toute idéologie devait se rattacher à la survivance. [...] Minoritaire et démunie, la collectivité acadienne devait être économe de ses forces. Chez les Acadiens, l'évolution sociale et idéologique du XIXe siècle [se fait sur] une base d'unanimité (Clarke, 1989 : p. 331).

Selon Jean-Claude Vernex, les Acadiens n'auraient pas suffisamment cherché à développer une « conscience territoriale affirmée » (Vernex, 1979 : p. 125). Cependant, avec l'avènement d'une vague de la mondialisation au XXe siècle est-ce que cette déterritorialisation de l'identité acadienne alimente des possibilités de reconnaissance dans le monde ? La diaspora acadienne est une réalité affirmée depuis l'avènement de la Déportation, mais qu'en est-il de cette diaspora dans le contexte contemporain de l'affirmation identitaire ?

### 2.3 La diaspora vs le territoire

L'Acadie du Nouveau-Brunswick, unique province officiellement bilingue du Canada, « est la seule à disposer d'une densité démographique suffisante, environ 235 000 habitants, soit à peu près un tiers de la population de la province, pour continuer à viser un projet de société dans son ensemble » (Magord, 2010 : p. 18). La dispersion des Acadiens dans d'autres provinces et d'autres régions dans le monde fait en sorte que :

la diaspora demeure une référence forte, partie prenante de l'histoire et du monde acadien, et d'autre part, il faudrait s'en tenir à distance afin de ne pas entretenir de confusion entre la vision de cette dernière, "folklorisante", et celle d'un projet politique acadien de société distincte. (Magord, 2010 : p. 18).

Il est vrai que depuis le Grand Dérangement, l'Acadie est caractérisée par plusieurs migrations et donc la notion de 'diaspora' lui revient pleinement vu la dispersion forcée du peuple acadien. Cette diaspora a même des retombées sur la langue acadienne, car :

le nombre de contacts sociaux et linguistiques des différents groupes de réfugiés s'est multiplié dans le temps et dans l'espace, ce qui n'est pas sans importance pour l'histoire interne de cet idiome. Le sort qu'a connu l'acadien dans la diaspora a été très variable. Mis à part l'assimilation totale des Acadiens dans l'Ouest de la France, chaque

région abritant une population de souche acadienne (Louisiane, Terre-Neuve, Îles-de-la-Madeleine) a son propre profil sociolinguistique et linguistique. [...] Ces évolutions purement linguistiques se sont accompagnées de l'émergence de nouvelles identités sociales et culturelles dans les nouveaux environnements [...] (Neumann-Holzschuh, 2009 : p. 109).

La diaspora acadienne est également interpellée à travers des retrouvailles dont la première grande rencontre date de 1994 avec le premier Congrès Mondial acadien. Ce fut de grandes retrouvailles pour les Acadiens venus de différentes régions du monde qui se sont réunis pour la première fois depuis la déportation (Magord, 2010 : p. 203). Plusieurs volets ont été organisés lors du congrès mondial à travers des spectacles, des réunions de famille ou même des colloques. Cependant, la notion d'ethnicité demeure au centre de ce congrès. En effet, le « [...] retour à l'Acadie mythique, à l'Acadie ethnique, à l'Acadie du sang est présenté comme ouverture au monde. [...] Comme si les Acadiens devaient, pour s'ouvrir à la modernité, renouer avec leur ethnicité » (tel que cité dans Magord, 2010 : p. 204).

Contrairement à cette vision ethnicisée de la diaspora acadienne, Chedly Belkhodja et André Magord considèrent que :

[...] La diaspora peut être définie comme un nouvel imaginaire de la mondialisation. D'une part, cet imaginaire accentue la notion de liberté au cœur de la tradition libérale, en ce sens que l'ouverture des frontières offre à l'individu le sentiment d'habiter un monde tout à fait nouveau et accessible [...] D'autre part, la mondialisation introduit la redécouverte de soi, de sa culture, de ses origines. Par conséquent, elle permet aux sociétés, mais aussi aux individus, de se connaître à nouveau. Le sens ne transite plus uniquement par l'État-nation, mais par d'autres lieux, tels la localité, la communauté et les réseaux transnationaux.

Ainsi, la diaspora acadienne pourrait être associée davantage à sa quête d'autonomie qu'à son passé mythique. Dans la prochaine section, nous allons voir comment s'articule cette diaspora acadienne en France.

### **III. L'Acadie en France**

*Si vous êtes des descendants acadiens, le sang français coule encore dans vos veines, conservez le français ainsi que votre langue. N'ayez pas peur d'une langue que des génies n'ont pas eu honte de parler avant vous.*

(La langue française sur l'Île du Prince Édouard, *Le Moniteur acadien*, 20 novembre 1884)

### 3.1 Acadiens ou Français ?

Robert Viau, qui s'intéresse aux « expériences vécues et les relations d'altérité dans un espace diasporique » (2010 : p. 24) remarque que « l'Acadie demeure souvent, aux yeux des écrivains français, une colonie rattachée à la France, et les Acadiens, des Français en Amérique » (Viau, 2010 : p. 155). Autrement dit, il y a encore confusion entre langue et nation, ce qui fait passer « sous silence la 'différence' acadienne, les décennies d'isolement et l'expérience nord-américaine » (Viau, 2010 : p. 155). Il faut donc reconnaître que la structure coloniale semble se perpétuer dans le discours identitaire acadien, en France comme au Canada, de sorte à rendre l'identité acadienne subordonnée à l'identité française dans certains discours.

### 3.2 Le fait acadien en France aujourd'hui

Il y a finalement peu de visibilité de la francophonie acadienne en France à l'exception de quelques lieux commémoratifs qui sont plutôt axés sur l'histoire française en lien avec l'Acadie que sur l'identité acadienne en tant que singularité. Les Amitiés acadiennes, association fondée en 1976, a comme mission principale de développer les relations culturelles et amicales entre Acadiens et Français tout en donnant une voix audible aux Acadiens en France. Cette voix est le plus souvent folklorique, même si de plus en plus la scène musicale acadienne en France se modernise et, à travers les artistes contemporains et leurs textes chantés, les enjeux identitaires acadiens sont de plus en plus mis de l'avant. Cela dit, il y a toujours une grande confusion qui règne en France entre les francophones de l'Acadie et ceux du Québec.

L'expérience acadienne de la Déportation et le poème d'Évangéline de Longfellow font davantage connaître les Acadiens en France à partir de 1847. On assiste ainsi à une récupération idéologique avec par exemple, en 1911, Aristide Bollaert qui évoque « l'existence d'un petit peuple qui au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle a su périr victime de son amour pour la grande patrie française » (Magord, 2010, p. 155).

Les Acadiens sont vus comme des Français en Amérique et en 1927 Léon Wilde publie des romans qui confondent langue et nation tout en ne touchant pas à la spécificité acadienne, au lieu choisissant un rattachement à la France : « l'extraordinaire et touchant héroïsme de nos frères de l'Acadie, de ces sublimes fils de France qui, écrasés par la lourde botte de l'Angleterre, demeurèrent quand même fidèles à leur foi catholique et au culte de leur patrie d'origine » (Magord, 2010 : p. 156).

Dans les années 1970, on assiste au phénomène Maillet avec Antonine qui fait des liens entre les caractéristiques du parler acadien et la langue de Rabelais, ce que les Français accueillent bien puisque ça leur renvoie une image d'antan de leur langue. Mais en plus de cela, le fait de remporter le prix Goncourt permet à Antonine Maillet de donner une visibilité à l'existence d'une minorité francophone en Amérique et elle demeure une figure importante en France en ce qui concerne l'Acadie.

Nous voyons bien que l'Acadie existe en France, mais quelle forme prend cette existence ? André Magord cherche quelque peu à éviter de s'embourber dans le débat entourant la complexité identitaire, en préférant parler de l'Acadie en terme du « fait acadien » ou « d'espace identitaire » au lieu d'explicitement parler de « l'identité acadienne en France », ce qui s'explique par l'interprétation qu'il donne selon laquelle, pour la France, « l'identité acadienne n'est reliée ni à une langue distincte, ni à une culture spécifique » (2010 : p. 199). Cette interprétation, qui permet d'adresser le « fait acadien en France » tout en évacuant la complexité identitaire des Acadiens, nous semble problématique dans la mesure où l'identité acadienne n'est pas reconnue de manière distincte, étant davantage conçue comme une identité régionale française, ce qui, à notre avis, est une conception réductrice de l'identité acadienne diasporique qui ne doit pas être comprise qu'à travers un lien territorial et historique avec la France.

Il faut dire qu'André Magord reconnaît la préoccupation quotidienne des Acadiens à s'exprimer dans leur langue maternelle pour revendiquer pleinement leur identité, mais, selon lui, cette dernière ne doit pas être prise en compte dans la construction d'un « espace identitaire acadien en France », car dans ce pays, où la langue française est dominante et officielle, le rapport acadien à la langue serait perçu comme étant trop « subjectif » pour prendre en compte dans son étude. Cette interprétation peut être critiquée à partir de la pensée de Pierre Bourdieu qui considère que la volonté d'écarter les éléments subjectifs (comme le sentiment d'appartenance) en faveur d'éléments strictement objectifs (comme le territoire) dans le cadre d'une recherche, divise la réalité à partir des représentations mêmes des chercheurs (cité dans Calvet, 1999 : p. 180). Ce faisant, nous ne sommes pas d'accord avec le choix de Magord de complètement écarter les enjeux identitaires acadiens actuels considérés trop subjectifs.

Magord reconnaît tout de même que « les limites du projet acadien en France redeviennent ainsi plus clairement celles qui sont inhérentes à la société française qui ne valorise pas la diversité ethnoculturelle sur un plan national et où demeure une problématique postcolonialiste non résolue » (p. 206). Allant plus loin dans sa critique de la société française, Marcel Detienne, anthropologue comparatiste, va

jusqu'à dire dans un entretien portant sur l'étranger que « la France est une nation xénophobe. Elle a été le premier pays occidental à créer la carte d'identité nationale obligatoire. Il n'y a d'abord que la France pour penser ensemble identification policière de l'individu et appartenance à la nation » (2011 : p. 23). Mais comment définir cette appartenance à la nation ? Est-ce qu'un Acadien serait considéré plus « français » qu'un immigrant afghan parlant le français par exemple ? Le symbolisme de l'origine commune peut être très puissant et dans certaines études, comme celle menée par Selim Abou sur l'identité culturelle, on y mentionne la force des liens de sang dans la construction d'un discours sur le partage de valeurs communes (Abou, 1981 : p. 33).

Cette résistance à la valorisation de la diversité ethnoculturelle au sein de son territoire national offre des éléments de compréhension quant à la résistance de penser l'Acadie autrement qu'à travers ses origines françaises, aussi lointaines soient-elles. Ce récit sur l'homogénéité ethnique à partir des origines communes ne prend pas en compte le développement identitaire acadien au sein d'un espace nord-américain dans lequel se sont forgés un mode de vie, un rapport à la langue et des repères identitaires qui ne sont pas les mêmes qu'en France.

Quand le général de Gaulle, en janvier 1968, reçoit quatre représentants acadiens au palais de l'Élysée et déclare que « rien n'est donc plus naturel et ne peut être plus fécond que de rétablir entre nous des rapports de Français à Français » (p. 124), il ne reconnaît toujours pas une singularité d'existence à l'identité acadienne. Il s'inscrit dans la nostalgie coloniale d'une France en Amérique, ce qui fait en sorte qu'il n'hésite pas à assimiler les Acadiens à la nation française, comme si ce qu'il retenait, c'est que les Acadiens étaient d'abord des Français, ce qui est en soi un anachronisme : l'expérience coloniale précédant l'unification de l'identité nationale en France. Tout compte fait, le discours acadien en France semble surtout valoriser une image du passé sans trop s'intéresser au présent. Plus précisément, il semblerait que l'Acadien demeure un « Français d'Amérique » dans une partie de l'imaginaire français.

### 3.3 Le tourisme culturel et la mise en spectacle de l'Acadie en France

L'Acadie est souvent représentée par ses composantes historiques et généalogiques avec un fort attachement au lien de « cousinage ». Bernard Chérubini (2010) souligne que « le fait acadien en France doit être saisi à travers la grande diversité de ses initiatives locales, soit une Acadie discursive à plusieurs voix et voies » (p. 24) qui se dévoile à travers quatre types d'espaces :

*Les festivals avec participation acadienne* : Festival interceltique de Lorient, Francofolies de La Rochelle, les Nuits acadiennes de Saint-Germain-des-Prés, etc.

*Des espaces muséographiques* : Maison de l'Acadie à La Chaussée, la ferme n°10 à Archigny, le musée de la citadelle de Belle-Île-en-Mer, la Maison Champlain à Brouage, etc.

*Des rassemblements de familles souches* : activité généalogique.

*Des sites historiques variés* : villages, maisons, ports de départ et d'arrivée associés à la présence acadienne en France.

L'espace identitaire acadien en France est construit sur les traces du passé acadien qui s'est érigé en patrimoine ethnologique qui interpelle les deux côtés de l'Atlantique, de sorte que l'expérience touristique est transformée en expérience culturelle (p. 174). Cependant, il nous semble que cette expérience culturelle est assez restreinte dans la mesure où elle demeure largement ancrée dans un passé qui fige l'Acadien dans ce qu'il représente dans l'imaginaire français. Il est vrai que les artistes acadiens contemporains comme Marie-Jo Thériot permettent d'offrir une voix moins folklorisante à l'Acadie, mais le plus grand succès dans l'exportation musicale acadienne en France demeure les groupes qui interpellent encore le passé, notamment le groupe de la Baie Sainte Marie, Grand Dérangement, dont le nom évoque l'histoire des ancêtres acadiens, ce qui peut aussi rappeler le public français de leurs propres ancêtres ayant colonisé l'Amérique.

Il est alors intéressant de noter que le fait acadien en France s'inscrit dans « [...] une multiplication des événements de commémorations, des lieux de mémoire, des festivals des rassemblements de familles souches dans les paroisses » ce qui alimente le sentiment d'appartenance à l'histoire des « ancêtres pionniers » (Magord, 2010 : p. 196).

Mais cette construction de la mémoire est faite à travers une mise en spectacle de l'Acadie qui ne reflète pas nécessairement sa réalité actuelle de sorte que « d'une certaine manière, c'est précisément la nature ambiguë du spectacle, sa production d'un imaginaire de ce que fut le passé qui permet à cette mise en spectacle d'évoquer une appartenance collective alors qu'un tel consensus n'a jamais existé » (Traduction par Isabelle LeBlanc. Texte original en anglais, voir Leroux, 2010 : p. 11). En effet, on a l'impression que ces différents espaces acadiens en France contribuent à nouer le sentiment d'affiliation avec l'Acadie et cela peut s'avérer positif, notamment à travers les collaborations institutionnelles qui s'ensuivent, comme les ententes interuniversitaires qui encouragent les voyages outre-mer pour des études en français. Mais il faut se demander si cet espace acadien est réel ou imaginé.

Cette tendance à réfléchir l'Acadie à travers les liens généalogiques avec la France est aussi une manière de penser la France à travers ses aventures coloniales en Amérique. Cependant, il semble tout de même y avoir un effort considérable

de la part des chercheurs français qui s'intéressent à l'Acadie de « se libérer de son homogénéité cristallisée dans le mythe [et] d'accéder à une représentation organisée à partir de l'articulation des singularités » (Magord, 2010 : p. 205). N'empêche que nous ne pensons pas que l'articulation de ces singularités ait encore trouvé sa voix en France, du moins elle est très peu audible dans le discours sur l'Acadie.

## Conclusion

L'existence d'un « espace identitaire acadien en France » demeure floue dans la mesure où la récupération du fait acadien par les Français semble subordonnée à leur propre narration de leur passé colonial. Ce faisant, la formulation nous semble boiteuse comme elle laisse sous-entendre que l'identité acadienne a sa place en France, alors que nous avons bien vu que l'ouverture ethnoculturelle française demeure très limitée et ce manque d'ouverture ne fait pas d'exception à l'égard de l'Acadie. Au contraire, nous y voyons une volonté de s'approprier une histoire collective complexe en la réduisant à sa composante française, alors que l'expérience coloniale des Acadiens ne se limite pas à l'origine des premiers colons.

Il existe une sorte d'effort d'essentialiser l'identité à travers les origines, alors que nous avons voulu démontrer que les colons français subissaient des transformations à travers ces déplacements en outremer et les réalités en Amérique du Nord qui les transformaient de sorte que leur appartenance à la France n'était pas immuable. Cette représentation ancrée selon laquelle les hommes n'auraient qu'une langue, un territoire et une identité est complètement faussée et non représentative des nombreuses influences qu'ont subies les populations européennes au Nouveau-Monde. Certes les Acadiens ont un héritage français, mais cet héritage n'est pas nécessairement le socle de leur identité comme tant de discours laissent sous-entendre. De toute façon, l'Acadien et le Français ne sont pas des sujets identiques, malgré leur similarité et il ne faut pas chercher à nier cette pluralité et ces différences, car l'échange entre les deux peuples en serait enrichi si une plus grande valorisation pouvait être placée sur la singularité du parler acadien et de sa culture, sans pour autant chercher à stigmatiser cette population. Claude Poirier considère que l'Acadie ne peut pas être considérée aujourd'hui comme une région par rapport à la France ou par rapport à sa métropole (Poirier, 1994), car elle a bel et bien une existence autonome.

Nous sommes de l'avis que la notion du « fait acadien en France » et d'un « espace identitaire acadien en France » sont intéressantes, mais il ne faut pas s'en satisfaire sans chercher à les problématiser, car les discours construisent des

savoirs et ces savoirs ne sont jamais neutres. Ce faisant, le savoir acadien construit en France doit être alimenté par les connaissances et les réalités acadiennes des provinces maritimes du Canada, sans quoi les personnes qui se disent Acadiens aujourd'hui risquent de ne pas trouver leur place dans un espace acadien français qui interpelle une version de l'Acadie que d'autres cherchent à dépasser.

Bien entendu, le sujet est complexe et nous n'avons pas pu aborder toutes les perspectives de manière exhaustive dans ce bref état de la question. Il serait nécessaire de poursuivre un questionnement encore plus centré sur une réflexion sociolinguistique pour faire valoir les différents systèmes de représentations en lien avec la langue et pour voir si certaines régions en France partagent les représentations linguistiques retrouvées en Acadie.

## Bibliographie

- Abou Selim, *L'identité culturelle : relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Éditions Anthropos, 1981.
- Ali-Khodja Mourad, « Espace identitaire et connaissance sociologique : lectures de l'identité acadienne », *Sociétés*, N° 30, 1990.
- Ali-Khodja M., Boudreau A., *Lectures de l'Acadie. Une anthologie des textes en sciences humaines et sociales, 1960–1994*, Montréal, Fides, 2009.
- Bouchard Chantal, *La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec*. Montréal, Fides, 2002.
- Boudreau Annette, « Le français parlé en Acadie : idéologies, représentations et pratiques », *La langue française dans sa diversité*, Gouvernement du Québec, pp. 59–73, 2008.
- Boudreau Annette, « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », in Mireille Tremblay, (dir.), *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, no. 54 (3), pp. 439–459, 2009.
- Bourque Denis, « Le mythe de l'acadianité d'après Michel Roy : le concept de l'identité acadienne et sa déconstruction systématique dans l'Acadie perdue », in Monika Boehringer, Kristy Bell et Hans R. Runte (dir.), *Entre textes et images : Constructions identitaires en Acadie et au Québec*, Institut d'études acadiennes, pp. 139–159, 2009.
- Calvet Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.
- Canut Cécile, *Une langue sans qualité*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2007.
- Cerquiglini Bernard, *Une langue orpheline*, Paris, Éditions Minuit, 2007.
- Chérubini Bernard, « Un regard anthropologique sur l'espace identitaire acadien des lieux touristiques et des événements festifs en France et en Acadie » in Magord André (dir.), *Le fait acadien en France : histoire et temps présent*, La Crèche, GESTE éditions/histoire, 2010.
- Clarke Patrick D., « L'Acadie, ou le culte de l'histoire », *Revue de la Bibliothèque nationale*, 33, pp. 6–16, 1989.

- Clarke Patrick D., « L'Acadie du silence : Pour une anthropologie de l'identité acadienne », in S. Langlois, J. Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 19–58, 2004.
- Detienne Marcel, « L'étranger, c'est banalement le voisin », Entretien par Catherine Portevin, *Télérama horizons*, Numéro hors série, Avril 2011, 2009.
- Ducluzeau Jeanne, *Anne d'Acadie, roman historique*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995.
- Duval L., *Mémoire sur les Acadiens présenté à NN. SS. du clergé de France assemblés à Paris au mois de juillet 1775*, L. Clouzot, Niort, 1867.
- Ferret Stéphane, *L'identité*, Paris, Flammarion, 1998.
- Flikeid Karin, « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », in Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 275–326, 1994.
- Frenette Yves, « De la complexité identitaire des francophones du Canada », in Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France Canada Québec : 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 147–164, 2008.
- Hautecoeur Jean-Paul, *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975.
- Lamontagne Denise, « Voir et revoir le mythe des origines de deux héros acadiens : Mgr Marcel-François Richard et Acadieman », in Monika Boehringer, Kristy Bell et Hans R. Runte (dir.), *Entre textes et images : Constructions identitaires en Acadie et au Québec*, Moncton, Institut d'études acadiennes, pp. 161–187, 2010.
- Leblanc R.-G., « Les origines françaises du peuple acadien avant 1714 », in Magord, André (dir.), *Le fait acadien en France : histoire et temps présent*, La Crèche, GESTE éditions/histoire, 2010.
- Leroux Darryl, « Québec in France : towards an understanding of the trans-Atlantic French-Québec subject », *Social Identities*, 17 : 3, pp. 373–391, 2011.
- Leroux Darryl, « The Spectacle of Champlain : Commemorating Québec », *Borderlands*, vol. 9, no. 1, pp. 1–27, 2010.
- Lin Angel, *Problematising Identity: Everyday Struggles in Language, Culture, and Education*, New York, Routledge, 2007.
- Loubier Chritiane, *Langues au pouvoir : politique et symbolique*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Magord André, Belkhodja Chedly, « L'Acadie à l'heure de la diaspora ? », *Francophonies D'Amérique*, no. 19, 2005, pp. 45–54, 2008.
- Magord André (dir.), *Le fait acadien en France : histoire et temps présent*, La Crèche, GESTE éditions/histoire, 2010.
- Mouhot Jean-François, *Les réfugiés Acadiens en France. 1758–1785. L'impossible réintégration ?*, Québec, Septentrion, 2009.
- Neumann-Holzschuh I., « La diaspora acadienne dans une perspective linguistique », in U. Moser (dir.), *Acadians and Cajuns : Politique et culture de minorité ethniques en Amérique du Nord*, Innsbruck, Innsbruck University Press, 2009.
- Paveau Marie-Anne, Rosier L., *La langue française, Passions et Polémiques*, Paris, Vuibert, 2008.

- Poirier C., « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », in Mougeon R. et Beniak É. (dir.), *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Les presses de l'université Laval, pp. 167–180, 1994.
- Poirier Pascal, *Origine des Acadiens*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1974.
- Poirier Pascal, *Le parler franco acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1928.
- Quéméneur Mathieu, *L'Acadien*, Sarreguemines, Éditions Pierron, 1990.
- Thériault Joseph Yvon, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995.
- Truc Gêrôme, « Une désillusion narrative ? De Bourdieu à Ricœur en sociologie », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 8, 2005, mis en ligne le 03 février 2009, consulté le 05 août 2011. URL : <http://traces.revues.org/2173>.
- Vernex Jean-Claude, « Espace et appartenance : l'exemple des Acadiens au Nouveau-Brunswick », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 23, no. 58, pp. 125–142, 1979.
- Viau Robert « La France en Acadie/L'Acadie en France ou Quand la littérature abolit les frontières », in Magord, André (dir.), *Le fait acadien en France : histoire et temps présent*, GESTE éditions/histoire, 2010.